

IWC SCHAFFHAUSEN OBTIENT LA CERTIFICATION EQUAL-SALARY

Vevey/Schaffhausen, le 27 Juin 2022 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d’annoncer que **IWC Schaffhausen** a obtenu la certification EQUAL-SALARY, synonyme d’excellence en matière d’égalité salariale. Après avoir passé avec succès l’analyse statistique de ses salaires, IWC Schaffhausen s’est soumise à l’audit confié à PwC et a prouvé qu’elle pratiquait l’égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l’organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, l’entreprise certifiée doit reconduire l’analyse salariale et un audit complet.

*« Félicitations à IWC Schaffhausen pour l’obtention de la certification EQUAL-SALARY. Un tel engagement en faveur de l’égalité des salaires mais également des chances est un gage pour l’égalité des genres sur le lieu de travail. Grâce à la certification EQUAL-SALARY, IWC montre l’exemple en conférant encore plus de confiance et de transparence à la haute horlogerie suisse », commente **Lisa Rubli**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.*

*« Chez IWC, nous défendons un environnement de travail inclusif qui offre des chances égales à tous nos collaborateurs. Un travail égal mérite un salaire égal. L’obtention de la certification EQUAL-SALARY comme l’un de nos objectifs stratégiques d’entreprise nous montre que nos efforts ont porté leurs fruits. Elle met en évidence notre flux de communication honnête et ouvert. Nous écoutons et apprécions les commentaires de nos collaborateurs. Grâce à la contribution de tous nos collègues, nous sommes fiers d’avoir fait un pas de plus vers une culture d’entreprise équitable et transparente », ajoute **Christoph Grainer-Herr**, CEO de IWC Schaffhausen.*

L’égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l’écart salarial est toujours proche de 20% au niveau mondial (rapport de l’OIT, février 2020¹).

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l’unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l’égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l’égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l’égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l’écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d’EPIC - Coalition Internationale pour l’Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 120 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s.

En tant qu’employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu’elle respecte les règles de bonne gouvernance.

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_dialogue/--act_emp/documents/publication/wcms_735949.pdf

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par PwC, notre partenaire d'audit principal. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, PwC évalue l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 76 823 41 14